

Non vérifiés

# États financiers consolidés intermédiaires

Période du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 septembre 2007

# **Fonds de revenu GENIVAR**

États financiers consolidés intermédiaires  
(non vérifiés)

**30 septembre 2007**

(en milliers de dollars)

# Fonds de revenu GENIVAR

## Bilan consolidé intermédiaire (non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Au 30 septembre 2007 \$	Au 31 décembre 2006 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie	10 209	3 986
Trésorerie détenue en fiducie	-	4 200
Comptes débiteurs (note 14)	71 074	51 445
Impôts sur les bénéfices à recevoir	77	87
Excédent des coûts et bénéfices prévus sur la facturation	32 347	17 910
Avances à des sociétés contrôlées par le porteur de parts sans contrôle	16	105
Charges payées d'avance	1 588	708
	<hr/> 115 311	<hr/> 78 441
<b>Immobilisations corporelles</b>	15 722	12 126
<b>Actifs incorporels</b>	44 394	41 834
<b>Écarts d'acquisition</b> (note 4)	124 631	116 437
	<hr/> 300 058	<hr/> 248 838
<b>Passif</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges (note 14)	39 006	28 585
Soldes de prix d'achat à payer	648	-
Avances à payer au porteur de parts sans contrôle	714	8 763
Impôts sur les bénéfices à payer	197	166
Excédent de la facturation sur les coûts et bénéfices prévus	15 231	10 783
Passifs d'impôts futurs (note 6)	764	690
Distributions à payer aux porteurs de parts (note 10)	2 568	2 365
	<hr/> 59 128	<hr/> 51 352
<b>Avances bancaires</b> (note 5)	-	6 957
<b>Passifs d'impôts futurs</b> (note 6)	2 947	1 734
<b>Part du porteur de parts sans contrôle</b> (note 7)	90 858	79 073
	<hr/> 152 933	<hr/> 139 116
<b>Capital des porteurs de parts</b>		
<b>Parts du Fonds</b> (note 8)	145 982	110 000
<b>Surplus d'apport</b> (note 11)	207	-
<b>Bénéfices non répartis (déficit)</b>	936	(278)
	<hr/> 147 125	<hr/> 109 722
	<hr/> 300 058	<hr/> 248 838
<b>Engagements</b> (note 15)		
<b>Événement subséquent</b> (note 17)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé par les fiduciaires,

(signé) PIERRE SHOIRY \_\_\_\_\_, fiduciaire

(signé) PIERRE SECCARECCIA \_\_\_\_\_, fiduciaire

(1)

# Fonds de revenu GENIVAR

Bénéfices non répartis consolidés intermédiaires (non vérifiés)

---

(en milliers de dollars)

	<b>Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 \$</b>	<b>Période du 25 mai au 30 septembre 2006 \$</b>
<b>Déficit au début de la période</b>	(278)	-
Bénéfice net pour la période	9 619	3 767
Distributions déclarées aux porteurs de parts (note 10)	(8 405)	(3 873)
<b>Bénéfices non répartis (déficit) à la fin de la période</b>	<b>936</b>	<b>( 106)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Fonds de revenu GENIVAR

Résultats et résultat étendu consolidés intermédiaires (non vérifiés)

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts et les données par part)

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2006 \$	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période du 25 mai au 30 septembre 2006 \$
<b>Produits</b>	68 543	42 555	186 677	60 078
<b>Coûts</b>	42 310	26 359	114 790	36 706
<b>Bénéfice brut</b>	26 233	16 196	71 887	23 372
<b>Charges</b>				
Frais de vente et frais généraux et administratifs	14 251	9 190	41 934	12 937
Amortissement des immobilisations corporelles	693	512	1 969	711
Amortissement des actifs incorporels	2 667	2 305	7 626	3 261
Charge d'intérêts nette (note 12)	729	199	1 456	217
Perte de change	314	28	618	120
	18 654	12 234	53 603	17 246
<b>Bénéfice avant les impôts et la part du porteur de parts sans contrôle</b>	7 579	3 962	18 284	6 126
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices (recouvrement)</b>				
Impôts exigibles	85	43	348	64
Impôts futurs (note 6)	76	(148)	1 441	(419)
	161	(105)	1 789	(355)
<b>Bénéfice avant la part du porteur de parts sans contrôle</b>	7 418	4 067	16 495	6 481
<b>Part du porteur de parts sans contrôle (note 7)</b>	(3 074)	(1 703)	(6 876)	(2 714)
<b>Bénéfice net et résultat étendu pour la période</b>	4 344	2 364	9 619	3 767
Bénéfice net de base par part	0,38	0,21	0,87	0,34
Nombre moyen pondéré de parts (note 9)	11 305 396	11 000 000	11 100 382	11 000 000
Bénéfice net dilué par part	0,38	0,21	0,87	0,34
Nombre moyen pondéré dilué de parts (note 9)	19 347 454	18 927 381	19 066 964	18 927 381

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Fonds de revenu GENIVAR

Flux de trésorerie consolidés intermédiaires (non vérifiés)

(en milliers de dollars)

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2006 \$	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période du 25 mai au 30 septembre 2006 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net pour la période	4 344	2 364	9 619	3 767
Éléments sans incidence sur la trésorerie				
Amortissements	3 360	2 817	9 595	3 972
Charges de rémunération en vertu du RILT	69	-	207	-
Impôts futurs	76	(148)	1 441	(419)
Part du porteur de parts sans contrôle	3 074	1 703	6 876	2 714
	10 923	6 736	27 738	10 034
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 13a)	(4 523)	(415)	(15 672)	(5 534)
	6 400	6 321	12 066	4 500
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Diminution des avances au porteur de parts sans contrôle	(7 764)	(10 251)	(8 664)	(2 737)
Variation des avances bancaires	(24 194)	594	(7 780)	(2 197)
Remboursement des soldes de prix d'achat	(117)	-	(225)	-
Distributions payées aux porteurs de parts	(2 748)	(2 956)	(8 246)	(2 956)
Distributions payées au porteur de parts sans contrôle	(1 982)	-	(5 944)	-
Remboursement du billet à payer	-	-	-	(62 768)
Émission de parts (note 8)	39 000	-	39 000	110 000
Investissement par le porteur de parts sans contrôle (note 7)	11 000	-	11 000	-
Frais liés à l'émission (note 1)	(2 450)	-	(2 450)	-
Rachat de parts	-	-	-	(10 000)
Achat de parts sur le marché en vertu du RILT (note 11)	-	-	(825)	-
	10 745	(12 613)	15 866	29 342
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise (note 3)	(8 452)	-	(19 837)	(33 171)
Variation des avances à des sociétés contrôlées par le porteur de parts sans contrôle	66	84	89	(55)
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 13b)	(1 277)	(504)	(5 063)	(529)
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles	-	52	449	52
Acquisition de logiciels (note 13b)	(339)	(135)	(1 547)	(139)
	(10 002)	( 503)	(25 909)	(33 842)
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	7 143	(6 795)	2 023	-
<b>Trésorerie au début de la période *</b>	3 066	6 795	8 186	-
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	10 209	-	10 209	-
<b>Renseignements supplémentaires</b> (note 13b)				
Intérêts payés	1 262	35	1 775	71
Intérêts reçus	(17)	(46)	(37)	(64)
Impôts sur les bénéfices payés	44	338	307	257

\* La trésorerie au 31 décembre 2006 est constituée de la trésorerie et de la trésorerie détenue en fiducie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

## 1 Description du Fonds

Le Fonds est une fiducie à capital variable et à vocation restreinte sans personnalité morale créée aux termes de la déclaration de fiducie du Fonds en date du 31 mars 2006 et il est régi par les lois de la province de Québec. Le Fonds a été créé afin d'investir, par l'intermédiaire de la Fiducie d'exploitation GENIVAR (la « Fiducie »), une fiducie en propriété exclusive, dans des parts de société en commandite de GENIVAR société en commandite « GENIVAR SEC » et des actions de GENIVAR GP inc., l'associé commandité de GENIVAR SEC.

GENIVAR SEC et ses filiales, GENIVAR Ontario Inc., GENIVAR (Trinidad Tobago) Ltd. et GENIVAR Consultants Limited Partnership offrent des services de génie-conseil allant de la planification à l'exécution et comprenant des études de conception et de développement, des études de faisabilité et des analyses économiques, des modèles d'ingénierie préliminaires de même que des études de réalisation, des plans et devis, la supervision de travaux ainsi que la planification environnementale.

Le Fonds a commencé ses activités le 25 mai 2006. Il n'a exercé aucune activité commerciale du 31 mars au 25 mai 2006, à l'exception de l'émission des parts initiales.

Le 13 septembre 2007, le Fonds a émis dans le cadre d'un appel public à l'épargne 1 902 439 parts pour un produit brut de 39 000 \$. Les frais liés à l'émission se sont élevés à 2 340 \$ moins les impôts futurs de 147 \$. Simultanément à la clôture du placement, GENIVAR inc., le porteur de parts sans contrôle, a souscrit, directement et indirectement, 536 585 parts SEC échangeables non subordonnées de GENIVAR SEC et 536 585 parts avec droit de vote spécial du Fonds pour un produit brut de 11 000 \$. Les frais liés à l'émission se sont élevés à 110 \$ moins les impôts futurs de 7 \$. À la suite de cette transaction, le Fonds détient 12 902 439 parts SEC de catégorie A de GENIVAR SEC, représentant un intérêt de 60,4 % (58,12 % avant cette transaction).

## 2 Résumé des principales conventions comptables

### Informations financières intermédiaires

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et sont fondés sur les mêmes conventions et méthodes comptables que celles utilisées pour la préparation des plus récents états financiers consolidés annuels du Fonds, sauf en ce qui concerne les nouvelles conventions comptables mentionnées plus loin. Cependant, ils ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans les états financiers annuels. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés devraient donc être lus en parallèle avec les plus récents états financiers consolidés annuels vérifiés du Fonds.

Les informations financières au 30 septembre 2007 et pour les périodes de trois et neuf mois terminées à cette date ne sont pas vérifiées. Toutefois, de l'avis de la direction, tous les redressements qui sont requis pour donner une image fidèle des résultats de ces périodes ont été inclus. Les redressements apportés sont de nature récurrente normale. Les résultats d'exploitation intermédiaires ne reflètent pas nécessairement les résultats d'exploitation prévus pour l'exercice complet.

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

## Entités à détenteurs de droits variables

Le Fonds détient des intérêts dans des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »). Les EDDV sont des entités dont les capitaux propres ne sont pas suffisants pour leur permettre de financer leurs activités sans un soutien financier externe ou à l'égard desquelles les investisseurs en instruments de capitaux propres n'exercent pas de contrôle par la détention de droits de vote, ou n'ont pas l'obligation d'assumer les pertes prévues ou le droit de recevoir les rendements résiduels prévus. Le Fonds consolide les EDDV à l'égard desquelles il exerce un contrôle autrement que par la détention de droits de vote et dont il est le principal bénéficiaire.

## Régime incitatif à long terme (« RILT »)

Les dirigeants et employés clés sont admissibles au RILT de GENIVAR SEC (note 11). Le régime prévoit que le tiers des parts sera acquis au cours des trois années qui suivent l'octroi. Le Fonds comptabilise une charge de rémunération, de façon linéaire, sur la période d'acquisition des parts. Les parts acquises sur le marché ont été comptabilisées en réduction du capital des porteurs de parts.

## Résultat par part

Le résultat de base par part est calculé en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par part est calculé en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période, en ajoutant l'effet dilutif des parts potentielles au cours de la période. Le calcul du résultat dilué par part est effectué selon la méthode du rachat d'actions.

## Nouvelles normes comptables

Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le Fonds a adopté les nouvelles normes suivantes publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés :

- Chapitre 1506, « Modifications comptables ». Ce chapitre établit les critères pour les changements de méthodes comptables ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs.
- Chapitre 1530, « Résultat étendu ». Ce chapitre établit des normes d'information et de présentation concernant certains types de gains et pertes constatés dans le résultat étendu, mais exclus du bénéfice net.
- Chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Ce chapitre décrit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés non financiers.

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

Ce chapitre exige :

- Que tous les actifs financiers soient évalués à la juste valeur, compte tenu de certaines exceptions comme les prêts et les placements lorsqu'ils sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance;
  - Que tous les passifs financiers soient évalués à la juste valeur lorsqu'il s'agit de dérivés ou lorsqu'ils sont classés comme détenus à des fins de négociation. Les autres passifs financiers sont évalués à leur valeur comptable;
  - Que tous les instruments financiers dérivés soient évalués à la juste valeur, même lorsqu'ils sont des éléments constitutifs d'une relation de couverture.
- Chapitre 3865, « Couvertures ». Ce chapitre prévoit un traitement comptable différent de celui qui est exposé au chapitre 3855 pour les sociétés qui choisissent de désigner des opérations admissibles aux fins de la comptabilité de couverture. Il remplace et approfondit la NOC-13, « Relations de couverture », et les directives en matière de couverture du chapitre 1650, « Conversion des devises étrangères ».

L'application de ces normes n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés du Fonds.

## Modifications comptables futures

L'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007 :

- Chapitre 3862 « Instruments financiers – informations à fournir ». Ce chapitre établit les informations à fournir pour évaluer l'importance des instruments financiers à l'égard de la situation financière et de la performance financière de l'entité; et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques.
- Chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation ». Ce chapitre établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Il reprend les normes de présentation établies par le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ».
- Chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre établit des normes pour la présentation d'informations sur le capital de l'entité et la façon dont celui-ci est géré. Il décrit les informations à fournir sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité ainsi que les données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital. Le chapitre cherche à savoir si l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital, et sinon, les conséquences de cette dérogation.

Le Fonds n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés, lesquelles s'appliqueront à l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

## 3 Acquisitions d'entreprises

Les acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. Advenant un changement au prix d'achat, les actifs nets acquis et le solde de prix d'achat à payer sont modifiés lorsqu'il est probable que ce changement se matérialisera. Ce type de changement survient lorsqu'il existe une clause de variation de prix à l'égard de la valeur comptable des actifs nets acquis.

### a) Acquisitions effectuées au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007

- Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le Fonds a acquis certains actifs de Cochrane Design Group (« CDG »), une entreprise de services de génie-conseil basée dans l'Ouest canadien, pour une contrepartie de 4 953 \$, incluant les frais d'acquisition.
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le Fonds a acquis certains actifs de Kazmar Associates (« Kazmar »), une entreprise de services de génie-conseil basée en Ontario, pour une contrepartie de 2 145 \$, incluant les frais d'acquisition.
- Le 24 février 2007, le Fonds a acquis la totalité des actifs et passifs de Groupe G.L.D. (« GLD »), une entreprise de services de génie-conseil basée au Québec que détenait GENIVAR inc., pour une contrepartie de 4 027 \$, incluant les frais d'acquisition. Le même jour, GENIVAR inc. avait acquis la totalité des actions en circulation de GLD pour une contrepartie de 4 000 \$ (note 14).
- Le 28 avril 2007, le Fonds a acquis la totalité des actifs et passifs, à l'exception du bâtiment (évalué à 500 \$), de NOVE Environnement (« NOVE »), une entreprise de services en environnement basée au Québec que détenait GENIVAR inc., pour une contrepartie de 1 225 \$, incluant les frais d'acquisition. Le même jour, GENIVAR inc. avait acquis la totalité des actions en circulation de NOVE pour une contrepartie de 1 700 \$ (note 14).
- Le 3 juillet 2007, le Fonds a acquis la totalité des actifs et passifs, à l'exception des actifs utilisés exclusivement pour l'Ingénierie de valeur (évaluée à 400 \$), de National Capital Engineering (« NCE »), une entreprise de services en planification et en conception de transport basée en Ontario que détenait GENIVAR inc., pour une contrepartie de 2 739 \$, incluant les frais d'acquisition. Le même jour, GENIVAR inc. avait acquis la totalité des actions en circulation de NCE pour une contrepartie de 3 051 \$ (note 14).
- Le 10 juillet 2007, le Fonds a acquis la totalité des actifs et passifs de SEG Engineering (« SEG »), une entreprise de services en infrastructures municipales basée au Manitoba que détenait GENIVAR inc., pour une contrepartie de 3 085 \$, incluant les frais d'acquisition. Le même jour, GENIVAR inc. avait acquis la totalité des actions en circulation de SEG pour une contrepartie de 3 010 \$ (note 14).
- Le 28 juillet 2007, le Fonds a acquis la totalité des actifs et passifs de Harmer Podolak Engineering Consultants (« Harmer »), une entreprise de services en conception de ponts et d'infrastructures civiles basée en Ontario que détenait GENIVAR inc., pour une contrepartie de 2 448 \$, incluant les

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

**30 septembre 2007**

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

frais d'acquisition. Le même jour, GENIVAR inc. avait acquis la totalité des actions en circulation de Harmer pour une contrepartie de 2 405 \$ (note 14).

- Le 1<sup>er</sup> septembre 2007, le Fonds a acquis la totalité des actifs et passifs de TERRA experts conseils (« TERRA »), une entreprise de services en infrastructures municipales basée au Québec que détenait GENIVAR inc., pour une contrepartie de 401 \$, incluant les frais d'acquisition. Le même jour, GENIVAR inc. avait acquis la totalité des actions en circulation de TERRA pour une contrepartie de 396 \$ (note 14).

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

Les répartitions de prix d'achat présentées ci-après sont préliminaires mais le Fonds ne prévoit aucun changement important aux répartitions finales.

	CDG \$	GLD \$	NCE \$	SEG \$	Harmer \$	Autres \$	Total \$
Actifs acquis							
Actif à court terme							
Trésorerie	-	92	-	-	-	221	313
Comptes débiteurs	-	1 373	857	1 251	868	882	5 231
Excédent des coûts et bénéfices prévus sur la facturation	58	294	1 086	-	-	293	1 731
Charges payées d'avance	418	149	19	8	17	18	629
	476	1 908	1 962	1 259	885	1 414	7 904
Immobilisations corporelles	882	293	37	16	55	223	1 506
Actifs incorporels							
Durée de vie utile limitée							
Logiciels	118	-	4	33	48	-	203
Relations clients	1 890	552	310	1 105	1 515	914	6 286
Carnets de commandes	595	390	156	205	153	291	1 790
	3 961	3 143	2 469	2 618	2 656	2 842	17 689
Passifs assumés							
Passif à court terme							
Avances bancaires	-	(380)	(94)	(183)	(35)	(131)	(823)
Comptes créditeurs et charges	(347)	(830)	(1 216)	(358)	(218)	(665)	(3 634)
Avances à payer au porteur de parts sans contrôle	-	(91)	(27)	(183)	(236)	(34)	(571)
	( 347)	(1 301)	(1 337)	( 724)	( 489)	( 830)	(5 028)
Actifs nets identifiables acquis	3 614	1 842	1 132	1 894	2 167	2 012	12 661
Écarts d'acquisition *	1 339	2 185	1 607	1 191	281	1 759	8 362
Prix d'achat	4 953	4 027	2 739	3 085	2 448	3 771	21 023
Moins :							
Trésorerie acquise	-	(92)	-	-	-	(221)	(313)
Soldes de prix d'achat à payer, portant intérêt au taux annuel de 5 % et au taux préférentiel	(561)	-	-	-	-	(312)	(873)
Trésorerie nette utilisée pour les acquisitions	4 392	3 935	2 739	3 085	2 448	3 238	19 837

\* Les écarts d'acquisition sont déductibles aux fins de l'impôt sur les bénéfices.

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

## b) Finalisation de la répartition du prix d'achat

Au cours du troisième trimestre de 2007, le Fonds a complété la répartition du prix d'achat découlant de l'acquisition de Martoni, Cyr & Associés (« Martoni ») réalisée le 1<sup>er</sup> décembre 2006. La répartition finale, basée sur une évaluation effectuée par une firme d'experts indépendants en évaluation d'entreprises, s'est traduite par une augmentation des relations clients de 135 \$, une diminution des carnets de commandes de 3 \$ et l'inscription d'accords de non-concurrence de 80 \$. Le prix d'achat a augmenté de 44 \$ à la suite d'un changement dans les frais liés à l'acquisition. En raison de ces changements, l'écart d'acquisition a diminué de 168 \$.

## 4 Écarts d'acquisition

	\$
Solde au 31 décembre 2006	116 437
Écarts d'acquisition dans le cadre d'acquisitions d'entreprises (note 3a)	8 362
Finalisation de la répartition du prix d'achat (note 3b)	<u>(168)</u>
Solde au 30 septembre 2007	<u>124 631</u>

## 5 Facilités de crédit

Le Fonds dispose de facilités de crédit totalisant 42 000 \$ réparties comme suit :

### *Facilité à terme*

Une facilité à terme de 40 000 \$ pour les activités de l'entreprise et le financement des acquisitions. La facilité de crédit peut également être utilisée pour le paiement des distributions aux porteurs de parts, l'utilisation étant limitée à un montant maximal de 5 000 \$.

### *Facilité de trésorerie*

Une facilité de 2 000 \$ pour faciliter la couverture des risques liés aux taux d'intérêt et des risques de change.

Ces facilités de crédit comportent un terme de trois ans et viennent à échéance en mai 2010. Ces facilités de crédit peuvent être reconduites chaque année, pour une période supplémentaire d'un an, sous réserve de l'approbation préalable du prêteur. Les facilités de crédit sont remboursables en totalité à l'échéance mais sans pénalité en cas de remboursement anticipé, à l'exception des acceptations bancaires et des avances au taux TIOL. Conformément aux dispositions initiales de l'entente sur les facilités de crédit, le solde des avances bancaires de 6 957 \$ au 31 décembre 2006 a été reclassé en tant que passif à long terme.

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

Ces facilités de crédit sont garanties par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens meubles et portent intérêt au taux préférentiel en vigueur, au taux de base américain ou au taux TIOL plus une marge applicable qui variera en fonction du type d'avance et du ratio de la dette totale par rapport au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements, tel que défini dans le contrat.

En vertu des facilités de crédit, le Fonds est dans l'obligation, entre autres conditions, de respecter certaines clauses restrictives, lesquelles sont respectées au 30 septembre 2007.

Au 30 septembre 2007, le crédit est inutilisé puisque le Fonds a remboursé les avances bancaires avec le produit provenant de l'émission de parts réalisé en septembre. Le Fonds a émis, dans le cours normal des affaires, des lettres de crédit irrévocables totalisant 250 \$ pour ses propres engagements, diminuant ainsi ces facilités de crédit.

## 6 Impôts futurs

Avant le 12 juin 2007, le Fonds n'était pas assujéti aux impôts sur les bénéfices. La provision pour impôts futurs présentée dans les états financiers du Fonds avant cette date ne reflétaient que les écarts temporaires devant se résorber dans les deux filiales en exploitation du Fonds assujéties aux impôts sur les bénéfices.

Le 12 juin 2007, les propositions législatives sur l'imposition des distributions des fiducies de revenu et des sociétés de personnes cotées en bourse ont été adoptées en troisième lecture à la Chambre des communes et ont reçu la sanction royale le 22 juin 2007. Depuis le deuxième trimestre de 2007, le Fonds comptabilise des impôts futurs. L'effet cumulatif des impôts futurs constatés, en plus des impôts constatés par les filiales en exploitation assujéties aux impôts sur les bénéfices, est établi en tenant compte des écarts temporaires existants devant se résorber à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, soit la date de l'entrée en vigueur des nouvelles règles fiscales. Afin de calculer l'ajustement requis pour le troisième trimestre, le Fonds a établi des prévisions relativement à l'évolution de ses attributs fiscaux entre le 30 septembre 2007 et le 31 décembre 2010. Dans ce calcul, le Fonds a aussi pris en considération les écarts temporaires attribuables à la part du porteur de parts sans contrôle. Ces prévisions seront révisées trimestriellement et tout ajustement sera imputé aux résultats nets.

Le taux d'imposition utilisé est celui qui sera pratiquement en vigueur en 2011 (31,50 %). Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, le Fonds a constaté, en plus des impôts déjà comptabilisés dans les filiales en exploitation assujéties aux impôts sur les bénéfices, un montant de 1 175 \$ à titre de passifs d'impôts futurs et constaté 1 329 \$ (165 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2007) à titre de charge d'impôts sur les bénéfices et 154 \$ en réduction des frais liés à l'émission.

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

## 7 Part du porteur de parts sans contrôle

	Parts SEC échangeables non subordonnées		Parts SEC échangeables subordonnées		Total
	Nombre	\$	Nombre	\$	\$
Solde au 31 décembre 2006	3 195 536	31 874	4 731 845	47 199	79 073
Parts émises (note 1)	536 585	11 000	-	-	11 000
Frais liés à l'émission moins les impôts futurs (note 1)	-	(103)	-	-	(103)
Quote-part du bénéfice attribuable au porteur de parts sans contrôle	-	2 792	-	4 084	6 876
Distributions	-	(2 440)	-	(3 548)	(5 988)
Solde au 30 septembre 2007	3 732 121	43 123	4 731 845	47 735	90 858

Les parts SEC échangeables non subordonnées et les parts SEC échangeables subordonnées sont économiquement équivalentes aux parts SEC de catégorie A détenues par la Fiducie, à l'exception du fait que les distributions sur les parts SEC subordonnées ne seront versées qu'à la fin du trimestre dans la mesure où GENIVAR SEC a versé une distribution mensuelle d'au moins 0,0833 \$ la part aux détenteurs de parts SEC catégorie A et de parts SEC échangeables non subordonnées et que toute insuffisance dans ces distributions au cours des douze derniers mois a été réglée.

Les parts SEC échangeables non subordonnées seront échangeables contre des parts à raison d'une pour une (sous réserve des stipulations antidilution). Les parts SEC échangeables subordonnées seront échangeables à raison d'une pour une (sous réserve des stipulations antidilution) contre des parts en tout temps après la date de fin de subordination, laquelle ne pourra survenir avant le 1<sup>er</sup> juillet 2008. Les parts SEC échangeables subordonnées pourront également être échangées contre des parts avant la date de fin de subordination dans certaines situations déterminées.

Au 30 septembre 2007, un montant de 1 493 \$ a été inscrit à titre de distributions à payer au porteur de parts sans contrôle.

## 8 Parts du Fonds

Un nombre illimité de parts et un nombre illimité de parts avec droit de vote spécial peuvent être émis aux termes de la déclaration de fiducie du Fonds.

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

## Parts

Chaque part est transférable et représente un droit et un intérêt bénéficiaire égal et indivis dans toute distribution du Fonds, que ce soit à partir du bénéfice net, des gains en capital nets réalisés (sauf les gains en capital nets réalisés distribués aux porteurs de parts qui demandent le rachat de parts) ou d'autres montants et dans l'actif net du Fonds en cas de dissolution ou de liquidation du Fonds. Toutes les parts sont de même catégorie et sont assorties des mêmes droits et privilèges. Cependant, le porteur peut demander le rachat des parts en tout temps à un prix lié au cours du marché, les rachats en trésorerie étant limités à 50 \$ par mois.

## Émises et payées

	Nombre de parts			\$
	Émises	Détenues par un fiduciaire	Total	
Solde au 31 décembre 2006	11 000 000	-	11 000 000	110 000
Parts émises (note 1)	1 902 439	-	1 902 439	39 000
Frais liés à l'émission moins les impôts futurs (note 1)	-	-	-	(2 193)
Parts achetées sur le marché et détenues par un fiduciaire (note 11)	-	(46 142)	(46 142)	(825)
Solde au 30 septembre 2007	12 902 439	(46 142)	12 856 297	145 982

## Parts avec droit de vote spécial

Les parts avec droit de vote spécial ne donnent droit à aucun droit ou intérêt dans une distribution du Fonds, que ce soit à partir du bénéfice net, des gains en capital nets réalisés ou d'autres montants, ou dans les actifs nets du Fonds en cas de dissolution ou de liquidation du Fonds.

Les parts avec droit de vote spécial peuvent être émises en séries et ne seront émises qu'en liaison avec les parts SEC échangeables non subordonnées et les parts SEC échangeables subordonnées de GENIVAR SEC ou d'autres titres qui sont, directement ou non, échangeables contre des parts, dans chacun des cas dans le but unique d'offrir des droits de vote relatifs au Fonds aux porteurs de ces titres. Les parts avec droit de vote spécial seront émises en liaison avec les parts SEC échangeables non subordonnées et les parts SEC échangeables subordonnées (ou d'autres titres échangeables) auxquelles elles sont reliées et elles ne seront pas transférables séparément de celles-ci. Inversement, les parts avec droit de vote spécial seront automatiquement transférées au moment du transfert des parts SEC échangeables non subordonnées et des parts SEC échangeables subordonnées connexes. Chaque part avec droit de vote spécial accordera à son porteur un nombre de votes à toute assemblée des porteurs de parts avec droit de vote spécial correspondant au nombre de parts pouvant être obtenu au moment de l'échange des parts SEC échangeables (ou d'autres titres échangeables) auxquelles les parts avec droit de vote spécial sont reliées.

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

Au moment de l'échange de parts SEC échangeables non subordonnées et de parts SEC échangeables subordonnées (ou d'autres titres échangeables) contre des parts, les parts avec droit de vote spécial rattachées à ces titres seront immédiatement annulées sans formalité supplémentaire de la part des fiduciaires du Fonds ou de l'ex-porteur de ces parts avec droit de vote spécial et l'ex-porteur de ces parts avec droit de vote spécial cessera d'avoir des droits relativement à celles-ci.

Une part avec droit de vote spécial sera en circulation pour chaque part SEC échangeable non subordonnée et part SEC échangeable subordonnée émise par GENIVAR SEC. Au 30 septembre 2007, 8 463 966 parts avec droit de vote spécial sont en circulation et sont classées à titre de part du porteur de parts sans contrôle.

## 9 Résultat par part

Le tableau suivant effectue le rapprochement entre le bénéfice net de base et le bénéfice net dilué :

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2006 \$	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période du 25 mai au 30 septembre 2006 \$
Bénéfice net de base	4 344	2 364	9 619	3 767
Part du porteur de parts sans contrôle	3 074	1 703	6 876	2 714
Bénéfice net dilué	7 418	4 067	16 495	6 481

Le tableau suivant effectue le rapprochement entre le nombre moyen pondéré de base de parts en circulation et le nombre moyen pondéré dilué de parts en circulation :

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2006 \$	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période du 25 mai au 30 septembre 2006 \$
Nombre moyen pondéré de :				
Parts en circulation – de base	11 305 396	11 000 000	11 100 382	11 000 000
Octrois en vertu du RILT	15 526	-	5 787	-
Parts échangeables de GENIVAR SEC (note 7)	8 026 532	7 927 381	7 960 795	7 927 381
Nombre moyen pondéré dilué de parts en circulation (note 2)	19 347 454	18 927 381	19 066 964	18 927 381

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

## 10 Distributions aux porteurs de parts

Le Fonds s'est engagé à distribuer aux porteurs de parts la totalité ou la quasi-totalité de son bénéfice imposable et de ses gains en capital imposables.

Le Fonds verse des distributions mensuelles aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois, les distributions étant versées le quinzième jour suivant la fin de chaque mois.

## 11 Régime incitatif à long terme (« RILT »)

Les dirigeants et employés clés sont admissibles au RILT de GENIVAR SEC. Le RILT vise à récompenser les dirigeants et les employés clés pour un rendement important et la croissance associée des flux de trésorerie par part du Fonds. Aux termes du RILT, GENIVAR SEC mettra de côté des sommes en fonction de l'excédent, le cas échéant, entre les distributions par part du Fonds et certains seuils déterminés d'encaisse distribuable par part. L'administrateur du RILT nommé par le conseil d'administration de GENIVAR GP Inc. fera l'acquisition de parts sur le marché avec ces sommes et détiendra les parts jusqu'au moment où la propriété sera acquise à chaque participant. De façon générale, le tiers de ces parts deviendront acquises au cours des trois années qui suivent l'octroi. Les participants au RILT auront le droit de recevoir des distributions à l'égard de toutes les parts détenues pour leur propre compte à compter des dates d'acquisition applicables. Les parts non acquises détenues par l'administrateur pour le compte d'un participant au RILT seront confisquées si le participant démissionne ou fait l'objet d'un licenciement motivé avant la date d'acquisition applicable, ses parts seront vendues et le produit sera remis à GENIVAR SEC.

Le conseil d'administration de GENIVAR GP Inc. ou tout autre comité autorisé pourra, entre autres i) choisir les personnes qui participeront au RILT, ii) choisir les niveaux de participation de chaque participant et iii) choisir le moment où les attributions aux termes du RILT viendront à échéance ou seront versées à chaque participant.

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

Initialement, le RILT prévoira des attributions qui peuvent être gagnées en fonction de l'excédent entre l'encaisse distribuable par année et par part (calculée après dilution totale) et le seuil de base par part et par année. Le montant en pourcentage de cet excédent sera calculé conformément au tableau qui suit :

<b>Excédent en pourcentage entre l'encaisse distribuable par part et le seuil de base <sup>(1)</sup></b>	<b>Proportion maximale de l'encaisse distribuable disponible pour les paiements RILT</b>
5 % ou moins	10 % de tout excédent d'au plus 5 %
Plus de 5 % à 10 %	10 % de la première tranche de 5 % et 15 % de tout excédent supérieur à 5 % mais inférieur à 10 %
Plus de 10 %	10 % de la première tranche de 5 % et 15 % de tout excédent supérieur à 5 % mais inférieur à 10 % et 20 % de tout excédent supérieur à 10 %

<sup>(1)</sup> Annualisé pour les périodes financières inférieures à 12 mois.

Jusqu'au 31 décembre 2008, le seuil de base sera de 1,00 \$ par part. Après le 31 décembre 2008, le conseil d'administration de GENIVAR GP Inc. ou tout autre comité autorisé examinera et évaluera le seuil de base.

Le 12 mars 2007, le conseil d'administration de GENIVAR GP Inc. et les fiduciaires du Fonds ont approuvé, en vertu du RILT, l'acquisition de parts sur le marché.

En juin 2007, le Fonds a créé une fiducie (l'administrateur du RILT) pour la détention des parts. Cette fiducie est considérée comme une entité à détenteurs de droits variables (note 2). En juin 2007, un montant de 825 \$ a été déboursé pour l'acquisition de 46 142 parts sur le marché en vertu du RILT, et un nombre équivalent de parts du RILT ont été octroyés à des dirigeants et employés clés du Fonds. Le coût des parts acquises a été porté en diminution des parts du Fonds.

Les charges de rémunération étant constatées sur la période d'acquisition, des montants de 69 \$ et 207 \$ ont été inscrits à titre de charges de rémunération et ont été imputés au surplus d'apport pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2007 (néant pour la période du 25 mai au 30 septembre 2006).

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

## 12 Charge d'intérêts nette

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2006 \$	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période du 25 mai au 30 septembre 2006 \$
Intérêts sur les avances bancaires	567	35	1 044	71
Intérêts sur les avances à payer au porteur de parts sans contrôle	179	210	449	210
Revenus d'intérêts	(17)	(46)	(37)	(64)
	<u>729</u>	<u>199</u>	<u>1 456</u>	<u>217</u>

## 13 Flux de trésorerie

a) Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2006 \$	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période du 25 mai au 30 septembre 2006 \$
Comptes débiteurs	(10 361)	(861)	(14 398)	542
Impôts sur les bénéfices à recevoir	38	81	10	82
Excédent des coûts et bénéfices prévus sur la facturation	(1 336)	(2 788)	(12 706)	(4 938)
Charges payées d'avance	437	561	(251)	310
Comptes créditeurs et charges	2 922	1 322	7 194	(2 540)
Impôts sur les bénéfices à payer	7	(376)	31	(275)
Excédent de la facturation sur les coûts et bénéfices prévus	<u>3 770</u>	<u>1 646</u>	<u>4 448</u>	<u>1 285</u>
	<u>(4 523)</u>	<u>( 415)</u>	<u>(15 672)</u>	<u>(5 534)</u>

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

b) Activités d'exploitation et d'investissement sans incidence sur la trésorerie

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2006 \$	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période du 25 mai au 30 septembre 2006 \$
Comptes créditeurs et charges pour des acquisitions d'immobilisations corporelles	427	351	427	351
Comptes créditeurs et charges pour des acquisitions de logiciels	418	70	418	70

## 14 Opérations entre parties apparentées

Le Fonds a effectué les opérations suivantes avec des parties apparentées :

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2006 \$	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 \$	Période du 25 mai au 30 septembre 2006 \$
Sociétés contrôlées par le porteur de parts sans contrôle				
Produits	(458)	(632)	(2 627)	(927)
Coûts	87	132	470	150
Coûts capitalisés dans les immobilisations corporelles	157	-	1 568	-
Porteur de parts sans contrôle				
Charge d'intérêts nette	179	-	449	-

Les opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

## Acquisitions d'entreprises

Le Fonds effectue des opérations avec GENIVAR inc., le porteur de parts sans contrôle, dans le cadre de certaines acquisitions d'entreprises. De façon générale, GENIVAR inc. acquiert la totalité des actions en circulation de la société cible et revend par la suite l'actif net de la société acquise à GENIVAR SEC ou à l'une de ses filiales. Le prix d'achat pour GENIVAR SEC ou l'une de ses filiales est identique au prix d'achat des actions payé par GENIVAR inc., déduction faite de certains actifs et passifs qui ne sont pas transférés ou qui ne peuvent l'être, lequel prix a été négocié avec des parties non apparentées. Le Fonds a procédé à l'acquisition de GLD, NOVE, NCE, SEG, Harmer, TERRA et ASA de cette façon (notes 3 et 17).

Les montants dus par des parties apparentées (dus à celles-ci) résultent des opérations ci-haut mentionnées.

## Comptes débiteurs

	Au 30 septembre 2007 \$	Au 31 décembre 2006 \$
Sociétés contrôlées par le porteur de parts sans contrôle	580	959
Porteur de parts sans contrôle	51	-
	<hr/> 631	<hr/> 959

## Comptes créditeurs et charges

	Au 30 septembre 2007 \$	Au 31 décembre 2006 \$
Sociétés contrôlées par le porteur de parts sans contrôle	136	1 083
Porteur de parts sans contrôle	11	-
	<hr/> 147	<hr/> 1 083

## 15 Engagements

Le Fonds est lié par des contrats de location pour ses locaux et équipements. Les versements minimaux au cours des prochains trimestres et de chacun des cinq prochains exercices se terminant le 31 décembre et ultérieurement s'établissent à 1 663 \$ pour les trois prochains mois, 5 269 \$ en 2008, 3 742 \$ en 2009, 2 887 \$ en 2010, 2 505 \$ en 2011, 1 876 \$ en 2012 et à 4 389 \$ par la suite.

# Fonds de revenu GENIVAR

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (non vérifiés)

30 septembre 2007

---

(en milliers de dollars, sauf le nombre de parts ainsi que les données par parts et sauf indication contraire)

## 16 Information sectorielle

Le Fonds est structuré selon divers segments de marché, offrant la même nature de services et desservant des clients similaires dans des secteurs similaires. Chacun d'eux offre à ses clients la même gamme complète de services spécialisés, qui sont perçus comme des disciplines convergentes par la direction : le bâtiment, les infrastructures urbaines, le transport, le génie industriel et l'énergie et l'environnement. Chaque segment de marché présente une performance financière à long terme similaire et comporte les mêmes conditions et caractéristiques économiques à long terme. Chacun d'eux a une marge bénéficiaire comparable. Par conséquent, étant donné ces similarités, la direction regroupe ses segments de marché en un seul secteur d'exploitation.

## 17 Événement subséquent

En octobre 2007, le Fonds a acquis la totalité des actifs et passifs de André Simard et Associés (« ASA »), une entreprise de services en infrastructures municipales et en environnement basée au Québec que détenait GENIVAR inc. pour une contrepartie de 1 700 \$. Juste avant de procéder à cette transaction, GENIVAR inc. avait acquis la totalité des actions en circulation de ASA pour une contrepartie de 1 700 \$ (note 14).